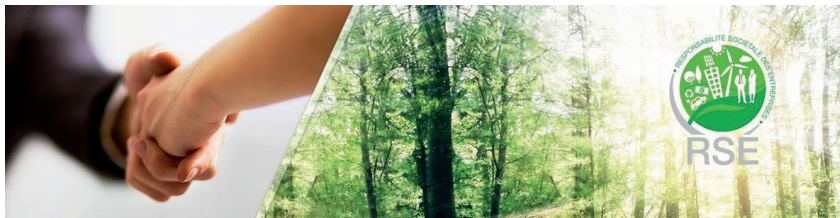


TROPHÉES RSE



TROPHÉES DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) 2018 : PARTICIPEZ !

**Vous souhaitez faire connaître votre engagement RSE ?
Vos performances environnementales, sociales et sociétales ?**

CES TROPHÉES SONT FAITS POUR VOUS !

La Région Bourgogne-Franche-Comté organise les Trophées de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ils visent à distinguer les entreprises et organisations exemplaires dans leurs démarches de développement durable.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Entreprises, organismes de formation, établissements publics, associations, coopératives de tous secteurs et de toutes tailles. Cinq catégories & un prix spécial « Responsabilité Sociétale & Pédagogie innovante ».

QUELLES ÉCHÉANCES ?

- **Avant le 20 avril :** Remplir/retourner la lettre d'engagement accompagnée du règlement et compléter le dossier de candidature en ligne
- **Avril-juin :** Évaluation RSE d'une demi-journée pour tous les candidats sélectionnés
- **22 juin :** Jury délibératif
- **Octobre 2018 :** Cérémonie des « Trophées »

COMMENT S'INSCRIRE AUX TROPHÉES ?

La participation à ces Trophées implique un engagement écrit du dirigeant (lettre d'engagement) et l'acceptation du paiement des coûts d'inscription.

Le montant est variable selon le type de structure et la taille :

- Entreprise/organisation < 50 collaborateurs : 50 €
- Entreprise/organisation [50-249] collaborateurs : 150 €
- Entreprise/organisation > 250 collaborateurs : 300 €
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) : 50 €

Les modalités d'inscription sont accessibles, ainsi que le dossier de candidature, sur le site Internet <https://www.bourgognefranche-comte.fr>

Pour toute question : France Qualité Performance - coordinateur des Trophées RSE 2018 // Bertrand Couturier - bcouturier@orilys.fr Tél. 06 77 60 04 94